

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 février à 18h, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Fabrice De Nardi, Elisabeth Bousquet, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven, Dominique Colombo, Sylvia Goulding et Fabrice Redoules

Absents excusés : Sylvia Jouhanneau et Rémy Soullignac

Également présente : Bénédicte Peyrard, secrétaire de la mairie des Arques

Convocation du 19/02/2018

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 Janvier 2018 à l'unanimité par 9 voix, et validation.

II – Délibération relative au Compte Administratif, au Compte de Gestion, ainsi qu'à l'affectation du résultat 2017

Bénédicte Peyrard, après avoir distribué à chaque conseiller une copie du Compte Administratif comportant le détail des recettes et des dépenses, tant en Fonctionnement qu'en Investissement, expose à l'assemblée l'exécution du budget. Elle donne ensuite lecture du tableau récapitulatif du compte administratif et du compte de gestion du budget principal 2017 ainsi que de l'affectation du résultat et de son report en fonctionnement sur lesquels, hormis le maire, l'assemblée sera invitée à se prononcer. Après quelques observations sur la diminution des investissements, le maintien des recettes ou encore les montants de certains postes comparés au budget 2016 (factures en attente, fin de la location de la photocopieuse...), Bénédicte Peyrard répond aux questions. Enfin elle met en perspective les résultats des budgets depuis 2014 concluant au bon état des finances.

Jérôme Bonafous la remercie pour son exposé complet et quitte la salle afin que l'assemblée délibère. Fabrice De Nardi soumet donc au vote le compte administratif et le compte de gestion 2017 sur le budget principal qui s'établissent comme suit en euros:

en euros	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
RÉSULTATS REPORTES		120 511,95	20 404,49			100 107,46
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	103 232,00	142 814,36	36 397,61	63 669,77	139 629,61	206 494,13
TOTAUX	103 232,00	263 326,31	56 802,10	63 669,77	139 629,61	306 659,59
RÉSULTATS DE CLÔTURE		160 094,31		6 867,67		166 961,98
RESTES A RÉALISER			246,02		246,02	
TOTAUX CUMULÉS	103 232,00	263 326,31	57 048,12	63 669,77	160 280,12	326 996,08
RÉSULTAT DÉFINITIF		160 094,31		6 621,65		+ 166 715,96

ainsi que le report en fonctionnement du résultat de 160 094,31 euros.

POUR: unanimité par 8 voix ABSTENTION:/ CONTRE:/

III – Questions diverses

Fabrice De Nardi rend compte des devis reçus concernant la rénovation de l'éclairage public. Différents échanges se font autour des nouveaux emplacements, de l'harmonisation des températures de couleur (qui se comptent en kelvins). L'extension du devis aux allées de la Place de L'Olme, église et presbytère, est souhaitée par l'ensemble de l'assemblée. Il est décidé qu'un point définitif sera fait dans la dernière semaine de mars.

Cimetière : reprise des devis pour la création de nouveaux caveaux

Jérôme Bonafous informe l'assemblée des désordres de la toiture en tuiles de l'église constatés par l'entreprise lors de son intervention pour reposer les tuiles qui s'étaient envolées. Réfection à prévoir.

Dépose et rénovation de la croix du cimetière de St André

Réfection du caillebotis : étape de l'avant-projet, compte-rendu de la dernière réunion par Jérôme Bonafous. L'ensemble des conseillers continue d'espérer que sa demande de préservation de l'identité de chaque entité soit prise en compte et que l'Espace Naturel Sensible reste essentiellement dédié à la nature, le domaine de l'art étant bien représenté par Les Ateliers et le Musée Zadkine, qui cohabitent harmonieusement avec l'E.N.S pour le plus grand bénéfice des visiteurs et principalement des scolaires.